



Conseil international du Café
137^e session
19 mars 2024
Londres (Royaume-Uni)

Déclaration commune d'intention sur la transformation du secteur du café : Vers un avenir durable et prospère pour les producteurs de café et l'ensemble de la chaîne de valeur mondiale

Contexte

1. Ce document contient une copie de la Déclaration commune d'intention entre l'Organisation internationale du Café (OIC), le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement de la République fédérale d'Allemagne (BMZ) et la Plateforme Mondiale du Café (GCP).
2. La Déclaration commune souligne l'intention des signataires de répondre aux obstacles sociaux et économiques auxquels sont confrontés les producteurs et de réaliser la vision commune pour le secteur du café, comme convenu par le Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC) et le Conseil international du café (CIC), afin de poursuivre la résilience économique et la durabilité sociale pour les agriculteurs ; la diversité des origines ; la durabilité environnementale et l'atténuation du changement climatique grâce à une production, un commerce et une consommation durables et régénératifs ; et la conservation des écosystèmes naturels dans les paysages du café.
3. Ils expriment également leur intention de promouvoir et d'exploiter un dialogue public-privé efficace et de mobiliser et d'aligner les acteurs et les ressources de différents secteurs pour permettre la mise en œuvre de solutions convenues d'un commun accord.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de la Déclaration commune d'intention entre l'OIC, le BMZ et le GCP, jointe en annexe.



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ



Déclaration commune d'intention

sur

la transformation du secteur du café : vers un avenir durable et prospère pour les producteurs de café et l'ensemble de la chaîne de valeur mondiale

entre

le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement de la République fédérale d'Allemagne

et

l'Organisation Internationale du Café

et

la Plateforme Mondiale du Café

ATTENDU QUE le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) est responsable de la politique de développement allemande au sein du gouvernement fédéral et s'est engagé à lutter contre la pauvreté et la faim et à promouvoir des personnes en bonne santé dans un environnement sain. Le BMZ promeut la transformation mondiale vers une économie durable, respectueuse du climat et de la nature et s'efforce de renforcer la paix, la liberté et les droits de l'homme ;

ATTENDU QUE l'Organisation Internationale du Café (OIC) est une organisation intergouvernementale, créée à Londres en 1963 sous les auspices des Nations Unies. L'OIC rassemble les gouvernements exportateurs et importateurs de café pour relever les défis auxquels le secteur mondial du café est confronté grâce à la coopération internationale, offrant un forum unique de dialogue entre les gouvernements, le secteur privé, les partenaires au développement, la société civile et toutes les parties prenantes du café ;

ATTENDU QUE la Plateforme Mondiale du Café (GCP) est une association multipartite dédiée à l'avancement de la durabilité du café pour créer un secteur du café prospère et durable pour les générations à venir. La GCP permet aux producteurs de café, aux négociants, aux torréfacteurs, aux gouvernements et aux ONG d'aligner et de combiner leurs efforts et leurs investissements, d'agir collectivement sur les priorités locales et les questions critiques, de faire évoluer les programmes de durabilité et de développer le marché mondial du café durable ;

ATTENDU QUE le BMZ, l'OIC et la GCP ont un intérêt commun à réaliser une profonde transformation du secteur mondial du café afin d'assurer un avenir durable et prospère aux producteurs de café et au secteur dans son

ensemble, en mettant particulièrement l'accent sur des sujets tels que le revenu minimum vital et de prospérité, la transparence du marché, la résilience, l'équité entre les sexes et les politiques et institutions habilitantes ;

ATTENDU QUE l'OIC, avec le soutien décisif du BMZ et en partenariat avec la GCP, a mis en place en 2019 le Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC). Le GTPPC est composé d'un forum public-privé sans précédent et offre un mécanisme de partenariat multipartite unique pour relever les défis structurels et atteindre la durabilité à long terme dans le secteur du café. Fonctionnant conformément aux 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, ainsi qu'aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), les objectifs spécifiques du GTPPC sont les suivants :

- (i) Mener des discussions sur une vision commune à long terme pour le secteur afin de parvenir à des solutions transformatrices vers des chaînes de valeur mondiales du café durables, inclusives et résilientes ;
- (ii) Construire un consensus entre les parties prenantes des secteurs public et privé du café sur une feuille de route pour la mise en œuvre des engagements et des actions concrètes contenus dans la Déclaration de Londres et conformément à l'Accord international sur le Café ;
- (iii) Définir de nouvelles actions conjointes concrètes et pratiques qui s'appuient sur les initiatives locales et l'allocation des ressources ; et
- (iv) Suivre et rendre compte des progrès et mesurer l'impact ;

ATTENDU QUE le GTPPC et le Conseil international du Café (CIC), la plus haute autorité de l'OIC composée de représentants de chacun de ses gouvernements membres, ont convenu et adopté la feuille de route 2030 qui décrit les engagements et les objectifs pour la transformation du secteur ;

ATTENDU QUE le BMZ, l'OIC et la GCP sont conscients que, pour atteindre les objectifs ambitieux et vitaux de la feuille de route au niveau sectoriel, une collaboration aux niveaux national, régional et international est nécessaire, en particulier pour s'assurer que toutes les parties prenantes clés sont pleinement conscientes et capables de participer de manière constructive au processus de transformation ;

ATTENDU QUE le BMZ, l'OIC et la GCP ont des forces et des contributions distinctes et complémentaires à apporter pour réussir la transformation du secteur du café :

- (i) Le BMZ est une institution très respectée dans le domaine du développement international et de la coopération économique, démontrant comment le leadership politique peut conduire à un changement structurel mondial pour parvenir à des chaînes de valeur agricoles durables. Son orientation thématique est alignée sur la feuille de route du GTPPC, soutenant les efforts de mise en œuvre aux niveaux local, régional et international ;
- (ii) L'OIC rassemble à la fois les pays exportateurs et importateurs de café et leurs gouvernements, en plus des principales entreprises mondiales du secteur privé du café via le GTPPC. Sa mission est de renforcer le dialogue politique et de convenir et entreprendre les actions et engagements nécessaires au niveau mondial, y compris le changement de politique, pour assurer un niveau élevé d'harmonisation et de cohérence de l'action ;
- (iii) La GCP est alignée sur la vision du GTPPC et offre une structure de coordination et de prestation unique pour l'action collective en promouvant la liaison entre le programme mondial, ses nombreux membres multipartites, ses plateformes nationales de durabilité du café et ses programmes entrepreneuriaux centrés sur les agriculteurs. La GCP renforce l'appropriation des parties prenantes locales et mondiales pour un changement transformationnel, soutenu par l'augmentation de l'adoption par le marché de cafés durables vers un approvisionnement durable.

EN CONSÉQUENCE, la Directrice générale du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), Dr Ariane Hildebrandt, la Directrice exécutive de l'Organisation Internationale du Café (OIC), Mme Vanúcia M. Carneiro Nogueira, et la Directrice exécutive de la Plateforme Mondiale du Café (GCP), Mme Annette Pensel, déclarent par la présente :

Leur intention de s'attaquer aux causes profondes du manque de durabilité économique des caféiculteurs qui contribuent à l'augmentation des niveaux de pauvreté dans les pays producteurs, ainsi qu'aux problèmes sociaux et environnementaux qui persistent dans le secteur du café ;

Leur intention de concentrer leurs efforts sur la réalisation de la vision commune pour le secteur du café, comme convenu par le GTPPC et le CIC, afin de poursuivre la résilience économique et la durabilité sociale des agriculteurs, une diversité d'origines, la durabilité environnementale et l'atténuation du changement climatique grâce à une production, un commerce et une consommation durables et régénérateurs, et la conservation des écosystèmes naturels dans les paysages caféiers ;

Leur intention de promouvoir davantage le dialogue public-privé efficace du GTPPC, la mobilisation et l'alignement des acteurs et des ressources avec les gouvernements des pays importateurs et exportateurs de café, les partenaires au développement, le secteur privé et les Nations Unies avec ses agences spécialisées. L'objectif est de permettre la mise en œuvre de solutions communément acceptées à travers les structures existantes et de soutenir la création de solutions supplémentaires, le cas échéant, pour faire du café le secteur agricole le plus durable, le plus inclusif et le plus résilient et pour permettre le respect du cadre réglementaire en vigueur ;

Leur désir d'identifier des initiatives conjointes appropriées relatives aux domaines d'intérêt ci-dessus conformément aux politiques, procédures, règles et règlements respectifs du BMZ, de l'OIC et de la GCP, en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires.

Les signataires reconnaissent par la présente que la présente déclaration commune ne doit pas être interprétée comme un document contraignant et ne donne lieu à aucune forme d'obligation fiduciaire ou légale ou d'engagement financier. Toute activité pouvant être menée en vertu de la présente Déclaration commune est subordonnée à la disponibilité d'un personnel, de fonds et d'autres ressources suffisants, et peut nécessiter l'exécution d'un ou de plusieurs instruments juridiquement contraignants, qui seront négociés séparément et convenus par les signataires.

Signée le 19 janvier 2024 à Berlin en trois exemplaires en langue anglaise uniquement.

Pour le Ministère fédéral de la
coopération économique et
du développement de la
République fédérale
d'Allemagne

Pour l'Organisation
Internationale du Café

Pour la Plateforme
Mondiale du Café

Dr Ariane Hildebrandt
Directrice générale

Vanúcia M. Carneiro Nogueira
Directrice exécutive

Annette Pensel
Directrice exécutive